Public et privé, partenaires pour l'emploi des jeunes

L'accord de partenariat a été signé récemment dans les locaux de Proman

Notre engagement avec la mission locale et le pôle emploi ne date pas d'aujourd'hui. Nous sommes en effet très proches du service social", devait indiquer en préambule Roland Gomez, le directeur général de Proman (le sigle représentant la contraction de Professionnels et Manosque).

En présence de Patrick Monnet, directeur de Pôle emploi, Michel Grambert et Marie-Claude Lombard respectivement président et directrice de la mission locale ou encore de Amaria Sekouri chargée de mission au conseil national des missions locales, la préfète des Alpes de Haute-Provence, Yvette Mathieu, a rappelé combien cet accord de partenariat était nécessaire et même indispensable aujourd'hui.

"Les jeunes sont devenus un peu des marginaux dans le système de l'emploi et je vous remercie de vous en préoccuper. Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, développer l'alternance est une priorité. De même, chaque apprenti doit être accueilli dans les meilleures conditions. Il en est de même pour les intérimaires car cela conditionne le développement positif de l'apprentissage", a rappelé la préfète des Alpes de Haute-Provence.

Au moment de la signature du partenariat entre Pôle emploi, la mission locale, l'Etat et la société intérimaire Proman représentée par son directeur général Roland Gomez. / PHOTO R.F

Echanges entre intérim et Pôle emploi

Revenant sur la nécessaire collaboration entre les différentes structures du public avec les entreprises privées de travail temporaire, la représentante de l'Etat s'est engagée à échanger le plus possible entre l'intérim et Pôle emploi, le but étant de trouver un emploi aux jeunes et si possible pérenne. Une collaboration qui vise à faciliter l'offre et la demande tout en ne perdant pas de vue qu'il faut aussi contribuer à l'élévation du niveau de qualification.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, Yvette Mathieu a indiqué que les contrats d'apprentissage avaient augmenté de 8,9 % en novembre et que le département des Alpes de Haute-Provence était le seul en France où le taux de chômage avait reculé de 0,3 % le même mois... Tous les autres intervenants se sont dits très attentifs à cette action car elle va remonter jusqu'au niveau régional et aussi national. Quant à la Mission locale qui va bientôt fêter ses 30 années d'existence et qui gère quelque 700 jeunes sur Manosque (ville uniquement), cette collaboration s'annonce très prometteuse.

Roberto FIGAROLI

LES CHIFFRES

DE PÔLE EMPLOI :

5 410 établissements affiliés au régime d'assurance chômage (au 31 décembre 2010). **1488** établissements clients.
31 401 salariés affiliés au régime d'assurance chômage.
7 344 offres d'emploi enregistrées.
7 671 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi). **1151** ayant un droit payable RSA.
10,5 %, le taux de chômage (au 30 juin 2011).

DE PROMAN :

6e entreprise française de travail temporaire. **560** millions d'euros de chiffre d'affaire en 2011 (+ 38 %). **700** millions d'euros en 2012 (prévisionnel) avec l'objectif d'atteindre **1** milliard d'euros en 2015. **800** intérimaires travaillent chaque jour dans les Alpes de Haute-Provence.

DES MISSIONS LOCALES :

3 085 jeunes accompagnés en 2010 par la mission locale des Alpes de Haute-Provence. **3** antennes permanentes et **12** permanences décentralisées.